

Désignation de l'entreprise : <u>SAS GUILLON TRAITEUR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>3 rue Jules Berthonneau 41000 VILLEBAROU</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 2 3 5 6 9 1 1 0 0 0 0 3 8</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/03/2025</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC IIF IMMOBILISÉES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	278 500		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	283	5 172	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	144 666	3 877	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	488 300	60 611	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE	5 000	5 000
			Prêts	BF	BG		
			Autres immobilisations financières*	BH	BI	27 008	27 008
TOTAL (II)		BJ	1 013 417	BK	633 249	380 168	
AC IIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	34 562	BM	34 562	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	7 785	BU	7 785	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	683	BW	683	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	146 261	BY	146 261	
		Autres créances (3)	BZ	119 726	CA	119 726	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	20	CE	20	
Disponibilités		CF	394 175	CG	394 175		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 197	CI	6 197		
	TOTAL (III)	CJ	709 409	CK	709 409		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 722 826	1A	633 249	1 089 577	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS GUILLON TRAITEUR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	500 832	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	50 083	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	98 434	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 350	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	650 699	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	225 442	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	26 502	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	64 783	
	Dettes fiscales et sociales			DY	122 152	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	438 879		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 089 577		
RENVU	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	209 877	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAS GUILLON TRAITEUR

SAS au capital de 500 832,00 euros

Siège social : 3 rue Jules Berthonneau 41000 VILLEBAROU

RCS n°423569110- RCS BLOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2025

Le 20 septembre 2025, à 18 h 00, le soussigné SAS HOLDING RAFFAULT-ROUMET, actionnaire unique de la société SAS GUILLON TRAITEUR dont le siège social est situé à 3 rue Jules Berthonneau 41000 VILLEBAROU a établi et arrêté les comptes annuels pour cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée est présidée par M RAFFAULT Michaël.

Le Président constate que :

Sont présents :

- SAS HOLDING RAFFAULT-ROUMET, représentée par M. RAFFAULT Michaël, propriétaire de 21 150,00 actions, représentant 100,00 voix,
Le Président de l'assemblée a désigné M RAFFAULT Michaël comme secrétaire de séance.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Le rapport de gestion.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce, approbation de ces conventions.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Les annexes comptables

Le Président rappelle à l'assemblée l'ORDRE **DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31/03/2025.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 1 349,67 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 1 349,67 Euros, l'actionnaire unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour 1 349,67 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'actionnaire unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des deux exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/03/2024 : NEANT
- Clôture au 31/03/2023 : 183 000,00 €
- Clôture au 31/03/2022 : 80 000,00 €

Extrait certifié conforme aux décisions de l'actionnaire unique du 20/09/2025.

Signature de la Présidence :

M. RAFFAULT Michaël Représentant agissant pour le compte de SAS HOLDING
RAFFAULT-ROUMET